

# DE BONPAS AU PONT COLORÉ



**Charlélie Couture**  
au Noves Music Festival  
le 16 juillet 2021

- 2-3 Sécurité routière : l'affaire de tous
- 4 Comité Ecoles - Petite Enfance - Foyer des Jeunes
- 5 Comité Agriculture - Gestion de l'eau - Développement Durable
- 6-7 Comité Environnement - Communication
- 8-9-10 Comité Animation Culturelle - Tourisme
- 10 Comité Social - Travail - Emploi - Economie
- 11 Paluds-de-Noves
- 12 Le mot de l'opposition
- 13 Le mot de la majorité
- 14 La vie de la Commune
- 15 Patrimoine

## Bourse au permis de conduire : Noves accompagne les jeunes.



Christian CASTELLANI (Directeur Général des Services), Alain CROSNIER (élu), la représentante de l'auto-école partenaire, les boursiers 2021, Jean-Philippe MATECKI (Adjoint référent).

**La conjoncture étant particulièrement difficile pour les jeunes à la recherche d'un job, la commune de Noves a souhaité leur donner un coup de pouce en finançant le permis de conduire.**

En contrepartie d'un stage citoyen de deux semaines au sein de la Municipalité, la commune finance l'intégralité du forfait de base (code, frais et 20 heures de conduite).

C'est un projet très vertueux, le permis de conduire est un sésame pour la vie professionnelle. La commune facilite ainsi son accès tout en proposant une expérience à travers le stage citoyen. Ce stage est l'occasion pour les jeunes de rendre service à la communauté mais c'est aussi une ligne sur le C.V., l'occasion d'aborder un entretien formel, souvent pour la première fois, et de s'aguerrir au milieu professionnel.

C'est également l'occasion de développer la conscience citoyenne en appréhendant l'organisation et les missions d'une municipalité.

Le projet sera reconduit annuellement pour assurer une continuité de l'aide à l'égard des générations suivantes.





### Survitesse en agglomération : lancement d'un comité de pilotage

La vitesse excessive en agglomération est une des premières causes d'incivilité au volant. Le risque pour les cyclistes, piétons et autres automobilistes est important. Cette problématique, de plus en plus prégnante, doit faire l'objet de réflexions et d'un traitement global. Aussi, s'est tenu le 1er juin, un comité de pilotage réunissant les compétences de la Police Municipale, des Services Techniques, avec les Adjointes délégués à la sécurité, aux travaux et à l'environnement. Après une phase de diagnostic concernant les secteurs les plus sensibles, des réflexions ont été menées sur les divers moyens d'action : prévention, répression, organisation, moyens et adaptation de la voirie.

### Prévention et répression : de nouveaux moyens

Actuellement la Police Municipale effectue des contrôles pédagogiques et répressifs au moyen d'un radar mobile mutualisé avec les autres communes de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence. Ceci représente une contrainte d'organisation qui limite de fait le nombre d'actions possibles.

Aussi, le comité a décidé d'investir dès maintenant dans l'acquisition d'un cinémomètre laser (radar) afin d'être autonome sur l'organisation des contrôles et en augmenter le nombre.



### Intégrer la problématique dans les projets de voirie

Les seuls contrôles ne peuvent suffire à modifier les comportements. Dans les projets de réaménagement des routes, des dispositifs contraignant la vitesse doivent être intégrés ainsi que des dispositifs améliorant la sécurité de tous les utilisateurs de la route. Le réaménagement de la route de Bonpas illustre bien les possibilités : aménagement d'une bande cyclable sécurisée, implantation d'un radar pédagogique, multiplication des passages surélevés, contribuent à élever le niveau de sécurité.

Le prochain réaménagement concerne la route de Cabannes où la vitesse est souvent excessive, couplée très souvent au non-respect des priorités à droite. Au niveau des priorités à droite actuelles, des ronds-points désaxés forceront les conducteurs à ralentir. Dans le cadre de tous les nouveaux aménagements, les cheminements piétons sont mis aux normes pour améliorer la sécurité lors des déplacements.



### Sécurité routière : l'affaire de tous

Le comité de pilotage est conscient que l'action doit être menée au-delà de notre domaine de compétence territoriale pour être efficace.

Les entrées de Noves et des Paluds et de nombreuses routes sont de la compétence du Conseil Départemental. Le comité de pilotage engage donc une coopération et une sensibilisation des services départementaux pour mener des actions en cohérence avec celles de la Municipalité et être plus efficaces.

Rappelons qu'en dépit de tous les efforts et investissements pour juguler la vitesse, c'est avant tout un comportement responsable de chacun qui permettra de mieux vivre ensemble et partager la route.



### RAPPEL Zone bleue

Cette zone est destinée à favoriser l'accès aux commerces, le stationnement est donc limité à une heure trente. Vous aimez votre commerce local ? Respectez la zone bleue. Cependant, la zone bleue, telle que définie actuellement, n'est pas forcément pertinente en tous points. Une réflexion est engagée sur sa redéfinition. A suivre...



### Stationnement sur passage clouté



Quotidiennement, des stationnements sur le passage clouté entre le Bar Le Rex et les futurs locaux d'Agency Immobilier se produisent. Ils empêchent la traversée dans les clous pour les piétons et obstruent le passage en poussette et / ou en fauteuil roulant sur le trottoir jouxtant. Le repérage de ce passage piéton va être amélioré. Respectons les emplacements de stationnement, partageons la voie publique.





Permanence de l'Adjointe, Edith LANDREAU :  
le mardi, de 17h30 à 18h30, en Mairie,  
Bureau Permanence des élus.  
Contact : 06 98 66 09 15  
Mail : landreau.edith@orange.fr



## Les projets du Conseil Municipal des Enfants

Malgré les contraintes sanitaires, nos jeunes élus ont mené à bien trois projets.



Les créations des panneaux signalétiques

### Des panneaux signalétiques ont été créés !

Les enfants du C.M.E. sont vraiment choqués par la vitesse de certains véhicules. Aussi, ils ont tenu à faire installer des panneaux signalétiques aux abords des écoles afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

L'ensemble des enfants des écoles a été sollicité pour réaliser des dessins et trouver un slogan pour ces panneaux. C'est une belle réussite avec 60 dessins réalisés. Les jeunes élus ont voté pour le slogan "Roulez doucement, il y a des enfants" et ont choisi un dessin. Ce dessin, avec le slogan, va être confié à un graphiste qui proposera une maquette. Les panneaux devraient être prêts pour la rentrée scolaire 2021 / 2022.



### Des menus autour du monde

Les élus du C.M.E. ont travaillé avec les cuisiniers de la cuisine centrale afin d'élaborer des menus autour de la cuisine du monde : anglais, italien, asiatique...

Ces menus, proposés régulièrement, ont été appréciés de tous !!!

### La malle du bonheur pour les séniors

Une collecte de "douceurs", de jeux, de livres a été organisée dans les écoles par nos jeunes élus.

Cette malle sera remise aux personnes de l'EHPAD, accompagnée d'une vidéo des enfants chantant, dansant, avec des messages d'espoir, d'encouragement aux résidents et de remerciement au personnel.

**Bravo à tous !**

## VILLARGELLE

Face à une demande grandissante de la population novaise et palunaise, le premier centre aéré voit le jour à l'été 1971 par le travail en commun d'administrés, de l'organisation laïque de Marseille dite "FRANCAS" (francs et franchises camarades), de l'association des parents d'élèves de l'école et des élus.

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école et un Comité du Centre Aéré est formé, présidé par Monsieur Roger BRUGUIER qui reste en poste jusqu'en 1995.

Pendant la même période, sur Châteaurenard, les enfants sont accueillis une fois par semaine lors des "Mercredis des FRANCAS" ; en échange d'une aide châteaurenardaise dans l'organisation du centre aéré, les enfants de cette commune peuvent venir au Centre Aéré de Noves ; les animateurs proposent des jeux et des sorties et ce, durant les étés 1971 et 1972.

En 1973, Monsieur Louis VOULAND lègue le Domaine de Villargelle à la Maison de Retraite de Noves qui porte son nom ; Monsieur Marcel GINOUX, Maire de Noves et Président du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite, propose de transférer le Centre Aéré dans une dépendance du Domaine, ancienne bergerie du château. Grâce "aux bras du comité", les lieux sont remis en état pour recevoir les enfants dès le mois de juillet suivant.

Très vite, des financements importants doivent être trouvés pour entreprendre des travaux de restauration et d'aménagement du bâtiment pour le bon fonctionnement du centre.

Le Syndicat Intercommunal de Villargelle est formé, composé d'élus de Noves et de Châteaurenard, le Maire de Noves en étant le Président, suppléé par le Maire de Châteaurenard ; le bâtiment et les terrains sont alors rachetés par le Syndicat de la Maison de Retraite ; de gros travaux sont entrepris comme la création d'une canalisation d'eau par le SIVOM, l'aménagement d'une grande salle et d'une cuisine professionnelle ; le personnel communal de Noves et de Châteaurenard intervient sur le Centre pour le ménage et la préparation des repas.

Le Centre Aéré Intercommunal de Villargelle est définitivement créé et fonctionne encore parfaitement aujourd'hui, par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal dont la Présidence est assurée de manière alternative par l'une ou l'autre commune.

Chaque commune verse une subvention annuelle au prorata du nombre d'enfants de sa commune accueillis ; de nombreux travaux de restauration et d'amélioration du site sont budgétisés chaque année.

Le Centre ouvre ses portes pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël) et les vacances d'été sous la direction de Manon CHAUBET et la demande est croissante d'année en année.



Permanence de l'Adjointe, Monia LILAMAND :  
le mardi, de 11h30 à 12h30, en Mairie,  
Bureau Permanence des élus.  
Contact : 06 31 47 75 06  
Mail : adjointeagriculture.noves@gmail.com

## Développement Durable

Dans la rue comme à la maison, on adopte les bons réflexes de tri. La protection de l'environnement est une préoccupation de plus en plus partagée. C'est la raison pour laquelle la commune vous aide dans la démarche de réduire l'impact environnemental.

*Pour la planète, on le dit, on le fait !*



## ...Et puis aux écoles

Un soutien à l'association "Marathon de la prématurité" a trouvé sa place aux écoles avec un point de collecte des gourdes de compote et des instruments d'écriture.

Cette association accompagne les familles d'enfants prématurés ou ayant un enfant hospitalisé en néonatalogie. Elle intervient sur les hôpitaux d'Avignon et de Nîmes pour accueillir et écouter les parents, apporter une aide matérielle et / ou financière sur le confort, la prise en charge des nuitées pour maintenir le lien parents / enfants et bien plus encore...

Le recyclage est réalisé par l'entreprise Terracycle : 1kg = 1€.



*Une belle initiative dans la réflexion sur l'environnement et la solidarité !*



## Valoriser les produits en circuit court

Un marché producteur a vu le jour sur la **Place Jean Jaurès** de Noves, pour le plus grand bonheur des agriculteurs et des consommateurs.

Un marché du terroir **tous les mardis, de 18h à 21h**, dans l'authenticité et la convivialité.

Une bonne opportunité pour avoir accès à des aliments frais et sains produits localement.

**Une rencontre directe entre le producteur et le consommateur**, avec un impact positif aussi bien sur la qualité de l'alimentation des consommateurs que sur les revenus des agriculteurs locaux.

Alors, pourquoi s'en priver ?

*Ensemble, donnons du sens à la proximité !*





Permanence de l'Adjoint, Jean-Philippe MATECKI :  
le mercredi, de 18h à 19h, en Mairie,  
Bureau Permanence des élus.  
Contact : 06 24 08 51 95  
Mail : [noves.adojoint.environnement@gmail.com](mailto:noves.adojoint.environnement@gmail.com)

## Cadre de vie : lancement du règlement local de publicité

Le Code de l'Environnement permet de fixer les règles applicables à la publicité, aux enseignes et aux pré-enseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.



Ces règles nationales permettent un foisonnement incompatible avec les ambitions de notre municipalité pour le respect de notre environnement. Noves fait le choix de mettre en place une réglementation locale (R.L.P.) pour protéger le cadre de vie des habitants face à l'impact de la publicité sur son territoire, tout en conservant, pour les entreprises, la possibilité de communiquer.

Lors du Conseil Municipal de mars 2021, les élus se sont fixé plusieurs objectifs auxquels le règlement devra répondre :

- limiter l'impact des dispositifs publicitaires sur les paysages et le patrimoine ;
- assurer la qualité visuelle et paysagère des principales entrées de la ville ;
- limiter la pollution visuelle des dispositifs publicitaires ;
- tenir compte des nouvelles technologies d'affichage.

### Les 4 étapes d'élaboration du R.L.P.

#### 1 – Observer le territoire

C'est réaliser un état des lieux des dispositifs existants sur le territoire et faire ressortir des enjeux en matière de paysage, de patrimoine, de qualité du cadre de vie et des besoins économiques.

#### 2 – Définir les objectifs

Les élus, en concertation avec les acteurs locaux, préciseront les objectifs fixés par le R.L.P.

#### 3 – Transcription réglementaire

Comme pour le Plan Local d'Urbanisme, les objectifs seront ensuite déclinés à travers un règlement et un zonage. Des dispositions spécifiques pourront être définies par secteur (centre-ville, zone d'activité, entrée de ville...). Certains dispositifs pourront être interdits, d'autres encadrés en densité, en format et en qualité.

#### 4 – Arrêt et approbation

A ce stade, une phase administrative démarre. Après validation du projet en Conseil Municipal, les services de l'Etat et la population seront consultés via, notamment, une enquête publique. Le projet pourra alors être ajusté et validé définitivement par les élus.

Une fois le document approuvé, les publicités et pré-enseignes déjà en place sur la commune devront être mis en conformité sous 2 ans, sous 6 ans pour les enseignes.

### Comment donner son avis ?

La concertation est une étape essentielle qui se tiendra tout au long de la démarche. La population et les acteurs du territoire pourront donner leur avis :

- sur le registre de concertation mis à disposition à l'accueil de la Mairie ;
- par courrier, à Monsieur le Maire, Place Jean Jaurès, 13550 Noves ;
- par mail, à l'adresse : [avisRLP@noves.fr](mailto:avisRLP@noves.fr).

Une réunion publique d'information et d'échange sera également organisée.

Des informations régulières seront communiquées sur le site Internet de la commune et dans le Bulletin Municipal.

## Lutte contre le gaspillage de l'eau

### Un coût économique et environnemental exubérant

On estime, en moyenne, à **20% des volumes d'eau distribués perdus à cause de fuites**. On peut ajouter à cela le gaspillage lié à la gestion automatisée non maîtrisée des espaces publics. Un coût énorme pour notre collectivité et un gaspillage inacceptable de ce bien si précieux.

### Noves à la pointe sur la gestion de l'eau.

Consciente de la problématique, la Municipalité a investi dans un système digital de supervision. Arrosage public, stades, fontaines sont désormais gérés à partir d'un simple smartphone. Chaque zone peut être mise en route ou arrêtée avec une grande réactivité. En cas de pluie par exemple, quelques secondes suffisent pour interrompre un programme là où, auparavant, il fallait dépêcher des techniciens en tous points de la commune. Ce système permet également la détection et les alertes sur des débits inhabituels : les fuites sont alors identifiées et traitées dans les meilleurs délais, sans attendre la facture !



## Chancre du platane : sauver notre patrimoine environnemental

### Origine et patrimoine

Le platane commun que l'on trouve en Provence est issu d'une hybridation datant du XVIIIème siècle entre des sujets des Etats-Unis (*Platanus occidentalis*) et du Moyen-Orient (*Platanus orientalis*). Il s'est largement implanté dans notre région, notamment sous l'Empire. Les platanes étaient destinés à préserver les forces des troupes napoléoniennes en les protégeant du soleil et de la chaleur durant leurs déplacements. Il est désormais un symbole de notre Provence, le témoin des discussions de plusieurs générations sous son ombre salvatrice, un élément important de notre patrimoine auquel nous sommes fortement attachés.

### La menace du chancre coloré

Le chancre coloré est une maladie vasculaire incurable. Le champignon pénètre dans l'arbre par les blessures et se transmet d'arbre en arbre par contact racinaire. Il serait apparu après la Seconde Guerre Mondiale à travers des caisses de munitions en bois contaminé de l'armée américaine et se propage inexorablement depuis. Une fois infecté un arbre périclète en moins de 5 ans sans solution de traitement.



### Une lutte obligatoire

En France, le chancre coloré est considéré comme un danger sanitaire de première catégorie. L'arrêté du 22 décembre 2015 prévoit les mesures de surveillance et d'éradication pour éviter la dissémination. Les arbres sont obligatoirement surveillés et les sujets malades doivent être abattus et détruits. Un véritable crève-cœur!

### Noves agit pour sauver son patrimoine

Un diagnostic a été réalisé sur les 364 platanes de l'espace public. Ce diagnostic est essentiel. Il permet d'identifier tous les sujets malades. Cela n'évite pas l'abattage obligatoire des arbres contaminés, mais en ciblant en priorité les sujets susceptibles de transmettre le champignon à des travées saines, de nombreux arbres peuvent être préservés. Une action chirurgicale pour éviter la perte de tous les spécimens et sauver ce représentant de notre patrimoine. Par ailleurs, chaque arbre abattu est systématiquement remplacé pour contribuer à l'absorption des gaz à effet de serre et maintenir le niveau de végétalisation. Pour l'instant, ce sont d'autres essences qui remplacent nos platanes, d'où l'intérêt, par une gestion rigoureuse de la population malade, de préserver un maximum de spécimens. La Municipalité met tout en œuvre pour maintenir notre patrimoine environnemental et la biodiversité sur notre territoire.





Permanence de l'Adjointe, Valérie COLOMBET :  
le jeudi, de 18h à 19h, en Mairie,  
Bureau Permanence des élus.  
Contact : 06 32 34 06 54  
Mail : valerie.colombet@noves.fr

## Le Noves Music Festival de retour au Théâtre de Verdure !

PASS SANITAIRE NON APPLICABLE CAR  
LA JAUGE DU LIEU EST INFÉRIEURE À  
1000 PERSONNES.



### Vendredi 16/07/2021 - 20h30 CharlElie Couture + Alexis Evans

Un évènement Passagers du Zinc en partenariat avec la ville de Noves.

> **CHARLELIE COUTURE** : Créateur prolifique, voire hyper productif, CharlElie Couture peint, dessine, photographie. Il a publié une quinzaine d'ouvrages de réflexions, dessins et photos, enregistré 24 albums et donné plus de 1 500 concerts à travers le monde sur les 5 continents. Il vient nous présenter son nouveau disque "Trésors Cachés & Perles Rares" en formation complète. C'est un album saturnien, un astéroïde, une météorite qui vient de nulle part. Réalisé sur un coup de tête, ce 24ème opus de CharlElie COUTURE est un disque imprévu, dans lequel la voix et les textes sont mis en avant comme un cadeau pour les fans et ceux qui apprécient le style unique de ce poète rock inclassable, au débit si particulier, entre rock tendu, blues social et poésie cinématographique.

> **ALEXISEVANS**: Alexis Evans arrive décomplexé avec un band au charme rétro dont la réputation n'est plus à faire ! Cet artiste à la voix chaude irrésistible maîtrise son show et vous attire dans ses filets doucement et gentiment. Mais tout cela pour mieux vous conquérir et finir sur le dancefloor en mode Rock'n'Roll ! Préparez-vous à une décharge d'énergie contagieuse !!!

**Ouverture du Théâtre : 19h30**  
**Début des concerts : 20h30**  
**Tarif unique : 20€** (hors frais de location).  
**Réservations :**  
[www.passagersduzinc.com](http://www.passagersduzinc.com) ou [billetweb.fr](http://billetweb.fr).



### Samedi 17/07/2021 - 20h30 Massilia Sound System + Select Aïoli

Un évènement Passagers du Zinc en partenariat avec la ville de Noves.

> **MASSILIA SOUND SYSTEM** : Ils nous avaient tellement manqué que l'on n'osait plus vraiment y croire. Ainsi que le plus long hiver n'empêchera jamais le printemps d'arriver, Massilia Sound System a fini par revenir en studio, sept ans après Massilia. L'album Sale caractère le confirme : rub a dub classique, accélérations drum and bass, effluves orientales, autotune de la musique urbaine contemporaine, c'est toujours Massilia Sound System, voisin du monde entier et fièrement enraciné... L'actualité est là, brutale et insupportable, les artistes s'interrogent sagement sur leur rôle, se questionnent sur la dilution des solidarités dans leur ville « Marseille », partout ils galopent, dansent et enivrent leur reggae...

> **SELECT AÏOLI** : Inspiré par la culture du sound système jamaïcain, mélangeant le reggae, la soul, la funk, le hip hop aux musiques latines et à la chanson française. Dans un esprit festif de découverte et de convivialité, le sélecta catalan dévoile des sonorités de style underground et des artistes indépendants pour tout public.

**Ouverture du Théâtre : 19h30**  
**Début des concerts : 20h30**  
**Tarif unique : 20€** (hors frais de location).  
**Réservations :**  
[www.passagersduzinc.com](http://www.passagersduzinc.com) ou [billetweb.fr](http://billetweb.fr).

## Un week-end Cinémas et Musique en plein air Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8/08/2021

à partir de 20h - Théâtre de Verdure / Paluds

Un évènement Mairie de Noves en partenariat avec Le Cinoche

**Vendredi 06/08/2021 - Théâtre de Verdure**  
**20h - 21h30 : Concert de Djongo Duo**  
(duo acoustique festif, accordéon, percussions, voix)  
**21h30 : Jumanji**

**Samedi 07/08/2021 - Place du Bicentenaire + Arènes Francis Chaine Paluds**  
**20h - 21h30 : Concert de Hoochie Coochie Man**  
(trio de blues)  
**21h30 : Le Jaguar**

**Dimanche 08/08/2021 - Théâtre de Verdure**  
**20h - 21h30 : Concert de Laurent & Emmanuelle**  
(duo guitare et chant)  
**21h30 : Les Diamants du Nil**

**Tarifs :**  
Concerts gratuits  
Cinéma : 3€ à partir de 12 ans Gratuit pour les moins de 12 ans  
*A l'heure où nous bouclons cette édition, une partie de la programmation reste à déterminer. Des surprises sont à prévoir !*



### Vœu de la Peste

Dans le cadre de l'anniversaire du triple centenaire de l'appel de la peste qui sera commémoré le 12 septembre prochain, la Commune a décidé, afin de participer à cet événement particulier, de faire restaurer d'une part deux vitraux de la chapelle du Puech par les Ateliers SAVALLI spécialistes en la matière installés dans le Gard, et d'autre part la statue en bois doré de Saint-Sébastien, bien communal et patrimonial de la Commune, par Madame PERAIS exerçant à Châteaurenard.

Cette statue est très endommagée et présente une grande fragilité.

Ce seront au total 48 heures de travail qui seront nécessaires pour lui donner une seconde jeunesse.

La Paroisse, quant à elle, a pris à sa charge la restauration de la statue de Saint-Roch et du plateau en bois doré sur lequel elles sont habituellement exposées à l'église.

Ces opérations permettront ainsi de marquer cet événement de 1721, si loin et si près à la fois où nous nous rappellerons que nos anciens ont vécu eux aussi leur crise sanitaire, en des temps où les moyens médicaux étaient limités et les vaccins inexistant.



Un spectacle de rentrée **GRATUIT** et tout public !  
Le samedi 4 septembre, à 19h, nous accueillerons "Culbutto", de la Cie Mauvais Coton, dans le cadre des Nomade(s), La Garance, Scène Nationale de Cavaillon.  
Du cirque en plein air, gratuit et tout public !

### 12 septembre 2021 Les Paluds-de-Noves "Retrouvailles"

Expositions, ateliers et présentation du travail des artistes Novais et Palunais de l'association "Racines des Nuages" : peinture, sculpture, dessin, photo, musique, danse...

De 10h à 19h dans l'ancienne école des Paluds.  
Contacts : 07 85 36 26 63 ou 06 09 52 40 43

## Comité Social - Travail - Emploi - Economie



Permanence de l'Adjointe, Mireille MEYNAUD :  
le lundi, de 14h à 16h, en Mairie,  
Bureau Permanence des élus.  
Contact : 06 07 23 19 74  
Mail : d\_meynaud@orange.fr

### Des bureaux de bienfaisance à la création des C.C.A.S.

#### La gestion des "pauvres" ne date pas d'hier.

Elle était une question de santé publique avant tout.

Ancêtre du C.C.A.S., le "Bureau de Bienfaisance" est créé en 1796 pour percevoir, gérer et répartir le "droit des pauvres" dans un souci d'assistance.

En 1953, ce bureau devient Bureau d'Aide Sociale.

En 1986, création du C.C.A.S. Il devient un E.P.A. (Etablissement Public Administratif) autonome mais pas indépendant. Il est sous l'autorité du Maire, Président du C.C.A.S.

Le C.C.A.S. est porteur de la politique sociale de la commune. Il est une personnalité morale de droit public. Il se voit confier des missions stratégiques et dynamiques : coordination, prévention, analyse des besoins sociaux. L'aide sociale est obligatoire pour les collectivités et un droit pour les personnes.

### Une convention de partenariat entre E.D.F. et le C.C.A.S. vient d'être signée

Cette convention s'inscrit dans une démarche commune de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique :

- informer les personnes sur la maîtrise de la demande d'énergie et les éco-gestes ;
- informer le C.C.A.S. sur l'ensemble du dispositif Solidarité E.D.F. et sur la facturation des clients E.D.F. ;
- mobiliser les réseaux de partenaires et d'intervenants agissant auprès des familles en difficulté pour la mise en place d'actions communes de prévention.

Le C.C.A.S. est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment dans le soutien des familles dans leurs dépenses d'énergie.



Pierre FERRIER  
Adjoint représentant les Paluds-de-Noves.  
Permanence en Mairie Annexe  
des Paluds-de-Noves,  
le mardi, de 17h à 18h.  
pierre.ferrier@noves.fr



Valérie CHARAVIN  
Conseillère Municipale déléguée.  
Permanence sur rendez-vous.  
Contacter la Mairie Annexe au 04 90 95 05 46  
valerie.charavin@noves.fr

## Les Paluds-de-Noves, perdus entre Alpilles et Durance, ne sont pas un lieu-dit mais le hameau de Noves, 1 000 âmes depuis peu, situés à 5 kilomètres au sud de Noves.

C'est au début du XIXème siècle qu'une communauté commence à se regrouper de part et d'autre du CD29 et en bordure d'une roubine.

Cette population est majoritairement composée d'agriculteurs venus cultiver la Garance et le Chardon cardère. Plus tard les cultures maraîchères feront la renommée du village.

Il faut remonter à la fin du XIXème siècle pour constater l'apparition des premières courses de taureaux aux Paluds-de-Noves.

Ce qui est certain, c'est que dès l'aube du XXème siècle, le village se dote d'un plan formé de poutres en bois faites de traverses de chemin de fer réformées derrière lesquelles sont placées une estrade et des charrettes, des poteaux couchés sur des pierres dressées délimitent la piste.

Devant tant de passion, le propriétaire du plan, Monsieur Léon VACHER, aidé par une bonne partie de la population, édifie un mur d'enceinte, entouré sur 3 côtés de gradins, le quatrième côté étant muni d'échelles à la provençale.

En 1926, les arènes deviennent propriété de Monsieur Etienne CHAINE.

Le 11 mai 1926, l'inauguration des arènes rénovées donne lieu à une grande fête.

En 1931, les aficionados palunais décident de créer un club taurin.

Dans les années 1950, après la mise en sommeil du club taurin, l'aficion ne meurt pas pour autant dans le village, ce sont à nouveau des particuliers qui organisent les courses.

Des modifications sont apportées aux arènes : suppression des platanes en surnombre et installation de barrières pleines.



Les arènes sont malgré tout tenues en état. Pendant ces années, hors saison taurine, les arènes servent de dépôt de ferraille et de stockage de tomates pour l'industrie.

En 1992, les arènes deviennent municipales. Le Club Taurin des Paluds dispose de l'exclusivité d'organisation des spectacles taurins.

En août, suite à la catastrophe de Furiani, les craintes d'un contrôle sur la vétusté et la dangerosité des arènes s'avèrent fondées.

Au plus vite, les arènes devront être mises aux normes. Sinon elles seront fermées dans un avenir très proche.

Après concertation entre la Municipalité et le Club Taurin, les travaux nécessaires seront réalisés pour mener à bien ce défi et pérenniser pour les futures années ce magnifique héritage.

Les arènes et son Club Taurin demeurent sûrement le principal patrimoine architectural et culturel de notre hameau, mythique lieu connu et reconnu pour ses traditions ancestrales dans notre magnifique Provence.





## Le nouveau Conseil Municipal a été installé le samedi 23 mai 2020, salle de l'Espacrier à Noves.

Nous devons rendre compte à nos électeurs du bilan d'une année dont l'exercice s'est avéré difficile pour le Groupe d'Opposition. Tout d'abord, du jamais vu, le refus systématique à notre demande de participation aux huit comités animés par les Adjointes au Maire.

De même, le refus des propositions de l'Opposition concernant une aide municipale plus importante dédiée aux commerçants locaux. L'excédent budgétaire si souvent mis en avant de trois millions d'euros en début de mandat ne sera plus que de 300 000€ en mars 2022.

Une maigre ouverture depuis le 16 avril 2021 : sur les 7 élus de l'Opposition, 2 qui ne faisaient pas partie de la précédente majorité municipale se sont vu décerner « un certificat de dignité ». Ils participent à deux groupes de travail : Alain CROSNIER (Bourse au permis de conduire. Réception des 5 candidats en compagnie de Jean-Philippe MATECKI à l'Hôtel de Ville le 28/04/2021) et Edith VERNET (Elaboration du nouveau règlement local de publicité. Réunion prévue le 24/06/2021).

Grâce à votre soutien et vos encouragements, afin d'amplifier notre action durant ce mandat, l'association L'Agora pour nos villages qui est un espace de débat et surtout un outil de proposition, a été créée dès le 9 septembre 2020. Sous la présidence de Serge LEVRARD, d'anciens élus de la majorité qui connaissent les dossiers, l'apport de

personnes ayant des compétences avérées partagent avec nous la volonté d'être à votre écoute et proche des Novais et Palunais qui n'admettent plus certains modes de fonctionnement au sein de nos villages, le clientélisme, les divisions, les haines recuites stériles.

En mai 2021, une initiative citoyenne pleine de bon sens a lancé une pétition concernant les problèmes de circulation liés à des vitesses excessives Route des Paluds - Chemin du Grès. Elle a réuni 335 signatures. Trois membres de ce collectif ont été reçus par Monsieur le Maire. Nous ne doutons pas que des mesures seront prises rapidement afin qu'un correctif rapide soit apporté. Le radar pédagogique ne suffit plus. Nous devons protéger l'intégrité physique de nos concitoyens et de nos enfants. Nous avons des propositions sur ce sujet comme sur bien d'autres. Des réunions de quartiers devront enfin être mises en place. Un plan de Circulation - Stationnement doit être impérativement élaboré.

Nous suivons attentivement les dossiers des constructions à marche forcée des logements de toutes natures sur Noves, du MIN, de la Société Publique Locale (S.P.L.), dont le suivi des procédures intentées par l'association APPRE suite aux délibérations prises par les Conseils Municipaux de Châteaurenard et de Noves en 2019, le Barreau LEO - BONPAS, la mise en place de nouvelles caméras de surveillance à Noves et aux Paluds, etc...

Les dimanches 20 et 27 juin 2021, les Français ont été appelés aux urnes. Le grand ennemi, c'est l'abstention. Notre parti, c'est le PAYS D'ARLES. Une seule équipe a défendu réellement nos intérêts et ceux de notre patrimoine : Jean-Christophe DAUDET, Laurie PONS, Nathalie BONAVENTURE, Aimé BONNAUD.

Environnement - Agriculture - Qualité de vie - Transports - Déplacements - Mobilité - Education - Emploi - Solidarité - L'aide aux communes du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Notre avenir institutionnel avec la promulgation de la Loi 4 D avant la fin de l'année est en jeu. Nous nous opposons toujours à la fusion de la Métropole AIX - MARSEILLE et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Ce projet contrairement à certaines affirmations n'est pas enterré. Nos lunettes ne sont ni en bois, ni nos verres en planche. Il est indispensable de savoir avec qui nous partageons - ou pas - nos réflexions, à côté de qui nous siégeons afin d'éclairer nos concitoyens.

Le bulletin d'information d'avril qui vous a expliqué la politique du logement social de la commune, avec ses obligations légales, les réels besoins des Novais(es) et Palunais(es) et les exigences des élus sur la qualité des logements, a reçu un écho très favorable de votre part.

La tentative de l'opposition (dont 5 élus avaient voté les programmes de logements dans le mandat précédent) de vous effrayer avec « un arrivage massif de population socialement fragile » est démagogique.

C'est pour plus de 180 demandes de Novais(es) et Palunais(es) (dont beaucoup de femmes isolées avec enfants), qui n'ont pas la chance d'être propriétaires et subissent des loyers privés trop chers, que ces programmes ont été lancés.

Et nous veillons à ce qu'ils soient prioritaires dans les attributions en cours et à venir.

Cette tentative est encore plus étonnante de la part d'élus de l'opposition dont des proches ont bénéficié de logements sociaux à Noves ou de membres de l'Agora (Décidons Ensemble) eux-mêmes bénéficiaires.

(Pour moi, oui au logement social ! Pour les autres, cherchez ailleurs !)

L'opposition se plaint également d'être obligée d'aller « à la pêche » aux informations. Faux !!

Elle oublie de préciser que toutes les « Décisions du Maire » sont affichées dans le hall de la Mairie et expliquées en Conseil Municipal, que tous les services (urbanisme, comptabilité, gestion du personnel, social, marchés publics, communication...) sont ouverts à tous les élus, comme les bureaux du D.G.S., du Maire et des Adjointes.



Et qu'on ne l'a encore jamais vue venir se renseigner (sauf un élu qui vient régulièrement s'informer). Par ailleurs, certains élus d'opposition constructifs participent à des groupes de travail.

L'opposition propose de « revitaliser » le centre-ville par des animations (videgrenier, etc.).

Mais elle « boude » largement le Marché des Producteurs Locaux proposé depuis un mois par le Comité Agriculture, le mardi soir sur la place de la Mairie, à proximité des commerces et des bars (pas dans les rues pour ne pas gêner le stationnement du soir des riverains), et qui est un franc succès.

Nous proposons, informons, réalisons au grand jour et pour tous. La route de Bonpas, la Maison de Santé, les arènes, la salle de sport scolaire et le foyer des anciens aux Paluds en sont la preuve.

Et tout ce qui est dans notre programme (parking Fouque, Théâtre de Verdure,

écoles, place de l'église et chapelles, avenue du 19 mars, route des Paluds, boulevard de la Libération, éclairage LED des stades et terrains, chemin du jeu de Mail, caméras supplémentaires, etc.) sera réalisé.

Au-delà du programme que nous vous devons, notre équipe travaille à développer des projets d'aménagement répondant au développement de notre commune. Loin des promesses, du clientélisme et de la démagogie, notre équipe est à l'écoute de toutes et tous et au travail pour répondre réellement et concrètement à vos besoins. Mais financièrement et techniquement, tout ne peut pas se réaliser en un ou deux ans. Patientez, ça viendra.

La sortie du tunnel COVID est proche. Mais restez prudents pour vous et pour vos proches.

**Les 22 élus de la majorité.**

Trimestriel - N° 38 / Juillet 2021  
Tirage : 3000 exemplaires

Directeur de la publication : Georges JULLIEN,  
Maire de Noves et des Paluds-de-Noves.

Rédaction et maquette :  
Comité Communication.

Mise en page et impression :  
Imprimages - Noves - 04 90 92 95 58

“De Bonpas au Pont Coloré” est le bulletin  
d'informations de Noves et des Paluds-de-Noves.

Mairie de Noves - 4, place Jean JAURES  
13550 NOVES  
Tél. : 04 90 24 43 00  
www.noves.fr



## Nouveau maillage des Points d'Apports Volontaires pour le verre



Les dépôts aux pieds des containers, les débris jonchant les abords mettant en danger les piétons et animaux cheminant sont inacceptables.

En collaboration avec Terre de Provence Agglomération, en charge et en responsabilité des problématiques "déchets", la commune souhaite coupler les containers à verre (P.A.V.) pour éviter les dépôts à leurs pieds lorsqu'ils sont saturés.

Ils sont désormais implantés principalement en zones télé-surveillées pour permettre les contrôles et la verbalisation en cas de dépôts irréguliers.

Certains P.A.V. ont donc été déplacés comme suit :

- celui du chemin de derrière l'église a été déplacé vers le rond-point de la route de Châteaurenard,

- celui de la rue du 19 mars 1962 a été déplacé plus loin au niveau de l'entrée du Lotissement La Muscadelle,

- celui du U Express a été déplacé contre le garage de l'école publique, Place Jules Ferry.

Concernant le point de collecte de vêtements qui se situait au niveau du U Express, il a été déplacé sur la rue du 19 mars 1962, au niveau de l'entrée du Lotissement La Muscadelle.

De nouveaux P.A.V. vont être mis en place en concertation entre la Mairie de Noves et Terre de Provence Agglomération.

En cas de saturation, ou si vous disposez de volumes importants, les déchetteries de Châteaurenard et d'Eyragues collectent le verre.

## Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

Les tournées de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif sont établies en fonction d'un planning que nous vous demandons de bien vouloir respecter.

Vous pouvez le retrouver en téléchargement sur le site [noves.fr](http://noves.fr).

Pour des raisons d'organisation, le passage des bennes pour les ordures ménagères et le tri sélectif a lieu tôt le matin.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir sortir vos sacs poubelle la veille de la collecte, après 19h.

Nous vous rappelons que les bouteilles en verre sont strictement interdites dans les sacs d'ordures ménagères.



## Opération Tranquillité Vacances



L'Opération Tranquillité Vacances est simple.

Chaque Novais, Palunais, peut signaler son départ en vacances et bénéficier d'une surveillance gratuite de son domicile grâce aux passages de patrouilles de la Police Municipale.

Il suffit pour cela de remplir un formulaire. Désormais, ce formulaire est disponible en ligne :

<https://noves.fr/operation-tranquillite-vacances/>

Il vous suffit de le télécharger, le remplir, l'enregistrer et le renvoyer à l'adresse mail indiquée.

Vous n'avez même plus besoin de vous déplacer !

## Du changement dans la collecte des encombrants

A compter du mois de juin 2021, la collecte des encombrants se déroule en alternance comme suit :

- une semaine sur deux, collecte de mobilier ;
- une semaine sur deux, collecte d'électroménager.

Rappel : la collecte des encombrants a lieu le vendredi, entre 8h et 12h, sur rendez-vous pris auprès des services techniques.

## Transports scolaires

Concernant les inscriptions pour les transports scolaires des lycées et collèges en dehors de la compétence de Terre de Provence Agglomération (Avignon, Cavaillon, Saint-Rémy-de-Provence, Tarascon...) : informations disponibles mi-juillet sur [zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr).

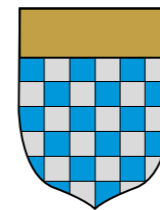
## La légende du blason de Noves

L'Association du Patrimoine Novais a choisi de vous parler de l'origine des armoiries de Noves et des histoires qui s'y rattachent.

En remontant dans le temps, nous allons découvrir que le blason actuel découle d'une évolution de droits, de vie sociale et culturelle, et que les histoires locales doivent être parfois prises au sérieux.

A l'origine, au 10ème siècle, des chevaliers furent récompensés de leurs faits d'arme par le Saint-Empire romain germanique, et ils devinrent propriétaires des terres de Noves, "Castrum de Novis", sur lesquelles ils édifièrent un château (féodalité).

Ces derniers, nommés "Famille de Noves", adoptèrent un premier blason échiqueté d'azur et d'argent au chef d'or.



On trouvera beaucoup plus tard encore ce blason dans divers documents administratifs comme cet acte de naissance de 1887.



Ce n'est qu'au début du 20ème siècle que le blason actuel avec l'ours s'affirmera définitivement.

On retrouve le blason des chevaliers de Noves sur la statue d'Antoine Lagnel sur la place du même nom, au centre du village.

Lorsque Boson, comte d'Arles et souverain de Noves, fait don de ses biens à l'Evêché d'Avignon au 12ème siècle, les armoiries de Noves changent à nouveau pour être représentées par un blason d'azur à la croix pattée de gueule au chef chargé de trois fleur de lys.



Les trois fleurs de lys ayant été rajoutées seulement au 15ème siècle, lorsque Noves est rattaché au Royaume de France.

Ces armoiries perdureront jusqu'à la Révolution. On retrouve ce blason dans la voûte collatérale nord de l'église Saint-Baudile. C'est également le logo de l'Association du Patrimoine Novais.



Le blason actuel d'or à un ours de sable et au chef de même couleur a parfois prêté à confusion quant à son origine. En effet, la "Tarasque",

découverte en 1898 dans un terrain de Joseph Joaquin Meynaud, a souvent donné lieu à un amalgame avec l'ours du blason. Il n'en est rien en effet puisque l'ours de Noves figure dans l'armorial général de France depuis le 17ème siècle.

Le monstre androphage, dont les origines restent peu précises, est souvent appelé "l'ours" dans le langage populaire. Cependant, il n'a aucun rapport avec la fameuse légende de l'ours de Noves.



Noves ne pouvant ou ne voulant pas payer l'insertion des armoiries au registre de Charles d'Hozier, ce dernier donna un blason d'office en s'inspirant d'une vieille légende locale : la légende de l'ours de Noves (voir encadré).

Cette histoire est peut-être une des origines des rivalités qui opposèrent Noves et Eyragues au 13ème siècle ou peut-être est-elle une reminiscence d'ancestrales croyances liées au culte de la Tarasque ? C'est en tout cas ce qui a inspiré Charles d'Hozier, en mission pour le Roi, pour donner à Noves son blason.

On retrouve un magnifique article de cette légende dans un journal avignonnais datant du 14 septembre 1898, qui s'appelait à l'époque "La semaine mondaine et politique".

*L'Association du Patrimoine Novais.*

*Dans les chroniques du 12ème siècle, on apprend qu'un ours colossal, agressif, survivant de l'âge de pierre, était devenu la terreur du pays. Après de nombreuses battues infructueuses, le seigneur Aymar de Noves (ancêtre de Laure) décida d'organiser une grande chasse avec les seigneurs des environs et notamment avec Guion d'Eyragues auquel il avait promis en mariage sa fille Yseult, mais tout le monde savait que la belle brune aux yeux bleus aimait en secret Bérenger de Modène, jeune Avignonnais, et écuyer de son père.*

*Face à trois nouvelles victimes ; un vieillard retrouvé à proximité de Notre-Dame-de-Vacquières, un frère quêteur de Notre-Dame-de-Pitié (Pieu) et une jeune fille retrouvée non loin des remparts ; les cadavres gisant dans la cour du château, Aymar se leva et dit « Il faut que cela finisse ; demain grande chasse à l'ours, je marcherai premier et je compte sur vous tous messires ! Dieu aidant nous aurons sa tête ! ».*

*Les chevaliers promirent de se joindre à lui.*

*Le lendemain, la troupe qui cheminait depuis quatre heures, vit surgir l'ours gigantesque. Paralysés de stupeur, le seigneur Aymar attaqua mais la bête bousculant ses chiens renversa son cheval et, s'appêtant à le dévorer, il fût sauvé par Bérenger qui sortit d'un buisson, décocha une flèche qui transperça la tête du monstre et le tua net.*

*Pour remercier son écuyer de l'avoir sauvé, le sire de Noves le fit sur le champ chevalier et lui demanda de choisir lui-même sa récompense. Ce fut Yseult qui, au grand dépit de Guion, fit le choix en tendant sa main vers Bérenger.*



Entre collines et Durance,  
cadre de vie et richesse patrimoniale.

www.noves.fr

# NOVES

Cœur de Provence

1<sup>ère</sup> édition - GUIDE TOURISTIQUE 2021



**NOVES & PALUDS-DE-NOVES**

Les Bonnes Tables Les parcours découvertes  
Pays de Traditions Les Fêtes votives  
Les commerçants Les Bons Plans  
Où dormir Loisirs Un village authentique

[www.noves.fr](http://www.noves.fr)  
pour toutes les infos, les lieux,  
les hébergements, les dates et  
les horaires des activités.

Toutes les animations sont  
sous réserve des mesures  
gouvernementales.

LE NOUVEAU GUIDE  
TOURISTIQUE EST  
DISPONIBLE A  
L'ACCUEIL DE NOVES  
INFOS TOURISME

